



Structure d'accueil

Horaires variables au mois – « La Marmaille »

Prénom de l'enfant : Nom de l'enfant :

Année scolaire : 2021/2022

Mois de :

Cette feuille est à remettre, au plus tard le lundi soir 18h30 précédant le mois en question, en mains propres au personnel éducatif de la structure.

Les inscriptions sont soumises à l'acceptation de l'autorité compétente et à la capacité d'accueil. La priorité sera donnée aux enfants dont les deux parents ont des horaires irréguliers.

Inscrivez les dates de présence durant le mois dans la(les) case(s) qui convient(-nnt) :

Prestations	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
« Accueil » (A) De 06h30 à 08h00					
« Accueil » (B) De 08h00 à 11h30					
« Demi-heure » (G1) De 11h30 à 12h00					
« Accueil midi + repas » (C) De 11h35 à 13h30					
« Demi-heure » (G2) De 13h00 à 13h30					
« Accueil » (D) De 13h30 à 16h00					
« Accueil » (E) De 16h00 à 18h30					
« Journée avec repas » (F) (Uniquement pour le mercredi) De 06h30 à 18h30					

Ardon, le :

Signature :